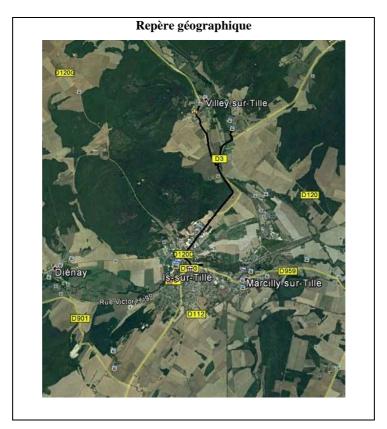


PUBLICATION dans le cadre de l'Article L.49 du Code des Postes et Communications Électroniques

Création de deux artères optiques entre la commune d' IS-SUR-TILLE Et celles de CRECEY-SUR-TILLE et VILLEY-SUR-TILLE



1. Contacts

Maître d'ouvrage :

Conseil Départemental de Côte-d'Or Pôle Aménagement et Développement des Territoires Mission Aménagement numérique 1, rue Joseph Tissot B.P. 1601 – 21035 Dijon Cedex

Chargé d'affaires Mission Aménagement numérique :

M. Frédéric POURNIN	Tel : 03 80 63 67 12	Mobile : 06 25 32 42 51
	e-courriel :	
	frederic.pournin@cotedor.fr	

Synoptique des branches optiques

